



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 24 juin 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 14 juin 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 48

Nombre de procurations : 10

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Océane GODARD	Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Céline RENAUD
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Caroline JACQUEMARD
Madame Christine MARTIN	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Vincent TESTORI	Madame Claire VUILLEMIN
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Bassir AMIRI	Madame Stéphanie MODDE
Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Catherine DU TERTRE	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Nora EL MESDADI	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Kildine BATAILLE	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Olivier MULLER
Madame Delphine BLAYA	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Elizabeth REVEL
Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Philippe THIRION
Monsieur Denis HAMEAU	Madame Laurence GERBET	
Monsieur Jean-Philippe MOREL		

Membres absents :

Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
	Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Monsieur Marien LOVICH I pouvoir à Monsieur Philippe THIRION
	Monsieur Joël MEKHANTAR pouvoir à Monsieur Bassir AMIRI
	Monsieur Massar N'DIAYE pouvoir à Monsieur Franck LEHENOFF
	Madame Mélanie BALSON pouvoir à Monsieur Christophe AVENA
	Monsieur David HAEGY pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Madame Caroline JACQUEMARD
	Madame Catherine HERVIEU pouvoir à Monsieur Olivier MULLER

OBJET : FINANCES

Compte de gestion du comptable public pour l'exercice 2023

Chaque année, l'assemblée délibérante approuve deux documents relatifs à l'exécution du budget écoulé : le compte administratif du Maire qui retrace les opérations de recettes et de dépenses de l'exercice antérieur, et le compte de gestion, établi par le comptable public.

C'est aux termes de l'article L. 2121-31 alinéa 2 du Code général des collectivités territoriales, que le conseil municipal "entend, débat et arrête les comptes de gestion des receveurs sauf règlement définitif".

Le compte de gestion présente, outre l'exécution du budget retracée par nature, l'évolution de la situation patrimoniale et financière de la commune. Il comprend trois parties :

- la première est relative à l'exécution du budget et fait apparaître le résultat d'exécution ;
- la deuxième est la balance comptable, qui présente tous les comptes ouverts dans la comptabilité de la collectivité, qu'ils aient été "mouvementés" ou non au cours de l'exercice passé ;
- la troisième est le bilan.

Monsieur Bernard MAISON, comptable public, m'a transmis le compte de gestion de l'exercice 2023 concernant le budget principal de la Ville.

Ainsi, les grandes masses du bilan au 31 décembre 2023, exprimées en milliers d'euros, se présentent de la manière suivante :

BUDGET PRINCIPAL

ACTIF (net)		PASSIF	
Actif immobilisé	1 444 749,91 K€	Fonds propres	1 384 170,38 K€
Actif circulant	77 801,88 K€	Provisions pour risques et charges	0 K€
		Dettes*	141 042,28 K€
Comptes de régularisation	2 913,16 K€	Comptes de régularisation	252,29 K€
Total	1 525 464,95 K€	Total	1 525 464,95 K€

(*) L'encours des dettes figurant au bilan du compte de gestion diffère de celui figurant en annexe du compte administratif. Il inclut en effet non seulement les dettes bancaires, mais également les autres dettes de la collectivité (fournisseurs etc.).

Les résultats budgétaires de l'exercice 2023, exprimés en euros, se présentent comme suit (cf. pages 17 et 18 du compte de gestion 2023, annexé au présent rapport) :

